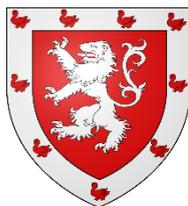


CONSEIL MUNICIPAL DE QUERRIEU



Compte rendu de la réunion du **VENDREDI 25 MARS 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq Mars à dix-neuf heures le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur SANGLARD Jonathan, Maire.

Désignation du secrétaire de séance : Madame Lucie DESCAMPS

Étaient présents : Monsieur SANGLARD Jonathan, Madame AMIABLE Marie-Paule, Madame Isabelle GUY, Madame CAILLY Isabelle, Monsieur Yves BENOIT, Monsieur GOUPIL Jean-Marie, Madame LANGLOIS Doriane, Monsieur FOULON Jérôme, Madame Nathalie GOMBART, Monsieur PHILIPPON Denis, Monsieur HORVILLE Sébastien, Monsieur CAILLY Pascal et Madame DESCAMPS Lucie.

Étaient absents : Madame CUEILLE Isabelle donne pouvoir à Madame DESCAMPS Lucie et Monsieur Adrien LEIGNEL donne pouvoir à Monsieur SANGLARD Jonathan.

Nbre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nbre de membres en exercice : 15

Nbre de votants : 15

Date de la Convocation : 14 Mars 2022

Date d'affichage : 14 Mars 2022

1. **Organisation du bureau de vote pour les 2 tours des élections présidentielles :**

Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal, valide la répartition des conseillers municipaux et adjoints pour la tenue des 2 tours selon le tableau ci-dessous :



ELECTIONS PRESIDENTIELLES			
1er TOUR - Dimanche 10 Avril 2022			
8h00-10h00	Jonathan SANGLARD	Nathalie GOMBART	Pascal CAILLY
10h-12h00	Isabelle Cailly	Marie-Paule Amiable	Doriane LANGLOIS
12h-14h00	Isabelle GUY	Jérôme FOULON	Sébastien HORVILLE
14h00-16h00	Lucie Descamps	Isabelle Cueille	Adrien LEIGNEL
16h00-19h00	Jean-marie GOUPIL	Jonathan SANGLARD	Denis PHILIPPON
ELECTIONS PRESIDENTIELLES			
2eme TOUR - Dimanche 24 Avril 2022			
8h00-10h00	Nathalie GOMBART	Jonathan SANGLARD	Doriane LANGLOIS
10h-12h00	Isabelle CAILLY	Sébastien HORVILLE	Isabelle GUY
12h-14h00	Lucie DESCAMPS	Marie Paule AMIABLE	Isabelle CUEILLE
14h00-16h00	Denis PHILIPPON	BENOIT Yves	Adrien LEIGNEL
16h00-19h00	FOULON jérôme	Jean-marie GOUPIL	Jonathan SANGLARD

4. Travaux de voiries – PPI AMIENS MÉTROPOLE 2022-2026

Intervention de Monsieur SANGLARD Jonathan, Maire de Querrieu.

Suite au vote du budget d'AMIENS MÉTROPOLE, Querrieu va bénéficier de 115 000 euros de travaux (avec une participation de 10%)

Le 14 Mars, lors de la réunion avec Monsieur GUILLEMOT, Directeur des Espaces Publics et de Monsieur Patrick DESSEAUX, vice-président en charge de la voirie, Monsieur le Maire a demandé que ce budget serve à reprendre l'ensemble des trottoirs de la commune mais également de sécuriser la route nationale plutôt que procéder à la réalisation des travaux rue de l'âtre.

Une étude est en cours pour chiffrer les différents travaux pour un montant maximum de 115000 euros. Les travaux seront entrepris en 2023.

5. Remplacement de l'abri de bus – route nationale

Le conseil municipal valide à l'unanimité le remplacement de l'abri de bus route nationale pour un montant de 3360 euros TTC afin de remplacer l'ancien qui n'est pas réparable.



Fourniture d'un abribus SCOLAIRE standard comprenant les 2 vitres de fonds, 2 vitres latérales, tiges filetées, cartouche de chimique RAL 3004 Rouge pourpre

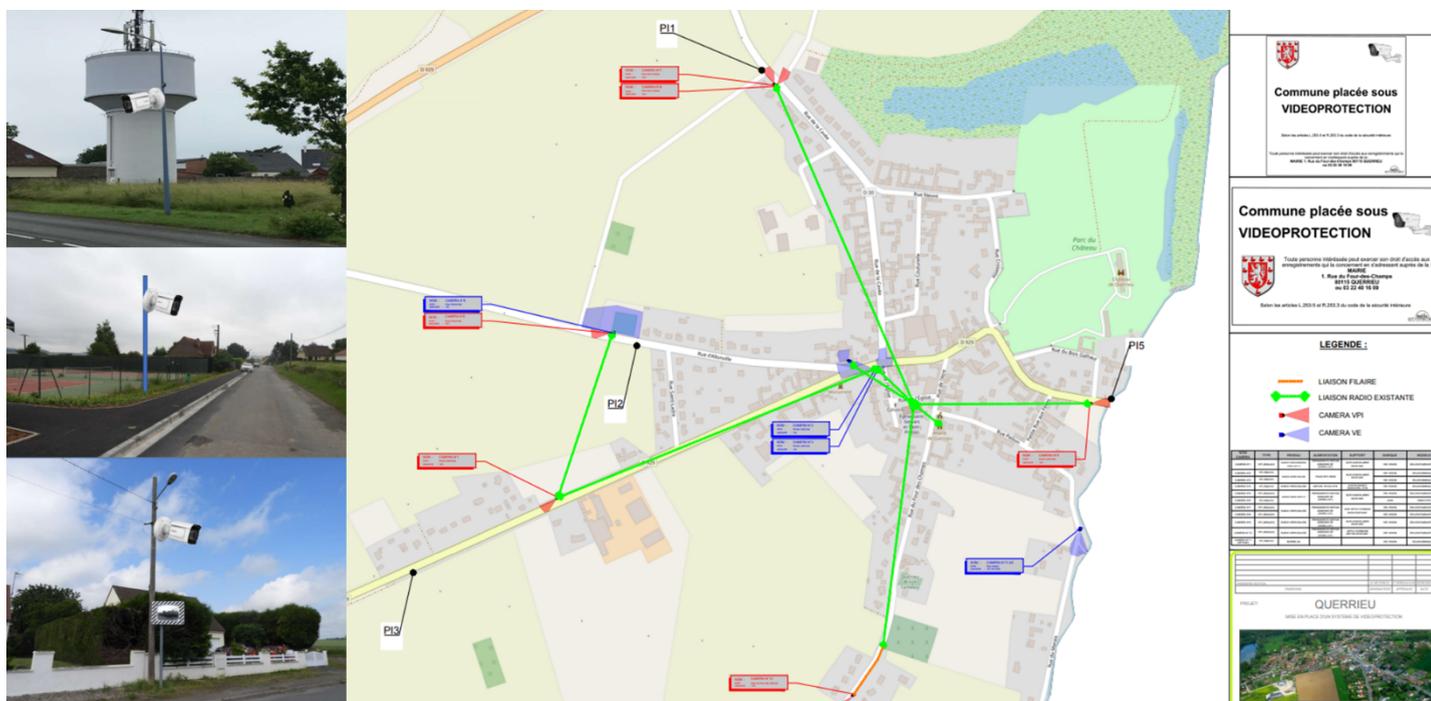
- Mâts en acier galvanisé thermolaqués de dimensions 70 x 70 mm épaisseur 3 mm
- Traverses de support de toit en tôle pliée épaisseur 3 mm soudées en haut de chaque mât
- Dimension L2706 x l1520 x H2250 mm
- Montant total TTC : 3 360,00 euros



6. Vidéoprotection

Monsieur le Maire présente ensuite au conseil municipal le projet de vidéoprotection comportant 7 endroits stratégiques sur la commune.

La commune, n'ayant pas délégué cette compétence à la FDE, est donc libre de consulter les entreprises de son choix. Après de nombreux rendez-vous avec différents prestataires, le conseil municipal a choisi le devis de City-protect.



Le conseil municipal valide également le plan de financement ci-dessous et autorise Monsieur le Maire à faire les démarches pour obtenir les subventions afin de concrétiser ce projet. Selon les retours, celui-ci pourra être lancé en 2023.



PLAN DE FINANCEMENT : MAIRIE DE QUERRIEU MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE VIDEO-PROTECTION			
Description du projet :	Montant HT	TVA	Montant TTC
Installation d'un système de Vidéo-surveillance comprenant : - 1 Entrée de la Commune par la Route Nationale - 2 Entrée de la Commune par la Rue d'Allonville - 3 Entrée de la Commune par la Rue de la Cavée - 4 Entrée de la Commune depuis Pont-Noyelle par la Route Nationale - 5 Entrée de la Commune par la Rue du Four des Champs - 6 Intersection Rue d'Allonville / Route Nationale - 7 Carrefour Rue de la Cavée / Route Nationale	53 098,00 €	10 619,60 €	63 717,60 €
Coût total HT du chantier			53 098,00 €
TVA 20%			10 619,60 €
Coût total TTC du projet multisports			63 717,60 €
Subvention DETR ou FIDP sollicitée : 20% RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ - Sécurisation des établissements scolaires - *** L'aide accordée peut être cumulée avec le FIDP - Projets éligibles : Sécurisation périmétrique des bâtiments : Équipement en portails, barrières, interphone, vidéophone, les implantations de dispositifs de vidéoprotection			10 619,60 €
Subvention DEPARTEMENT DE LA SOMME sollicitée : 40% (sous réserve de disponibilité) Taux d'accompagnement : 40 % des dépenses éligibles HT			21 239,20 €
Subvention REGION HAUTS-DE-FRANCE sollicitée : 20% (sous réserve de disponibilité)- Taux d'accompagnement : 20 % des dépenses éligibles HT			10 619,60 €
Montant des aides (subventions)			42 478,40 €
Coût total pour la collectivité après subventions dont 20% de TVA			21 239,20 €
Coût total pour la collectivité après récupération de la TVA			10 619,60 €

7. Subventions aux associations 2022

Monsieur le Maire propose également de valider les montants des subventions aux associations pour l'année 2022. Après différents échanges, et modifications, le conseil municipal valide les montants ci-dessous :

657362 Autres organisme publics (associations)				
Q U E R R I E U	Subventions	2020	2021	2022
	AS QUERRIEU FOOTBALL ***	6 014,50 €	5 100,00 €	5 000,00 €
	AMF	171,00 €	171,00 €	171,00 €
	ANCIENS COMBATTANTS	240,00 €	240,00 €	135,00 €
	AMICALE DES CHASSEURS	150,00 €	150,00 €	135,00 €
	AAE	500,00 €	250,00 €	250,00 €
	HERISSONS DE France	150,00 €	150,00 €	75,00 €
	COOPERATIVES SCOLAIRES	95,00 €	250,00 €	200,00 €
	MFR de Villers bocage	95,00 €	100,00 €	100,00 €
	Club de TAROT DE QUERRIEU	240,00 €	150,00 €	75,00 €
TENNIS CLUB DE QUERRIEU	500,00 €	300,00 €	300,00 €	
SOUVENIR Français	100,00 €	100,00 €	100,00 €	
LES AMIS DE QUERRIEU	- €	250,00 €	400,00 €	
CLUB DE GYMNASTIQUE	95,00 €	100,00 €	135,00 €	
COMITE DES FETES	1 407,00 €	350,00 €	- €	
SOMEA	50,00 €	30,00 €	30,00 €	
Les PECHEURS DE L'HALLUE	- €	250,00 €	400,00 €	
PREVENTION ROUTIERE	150,00 €	- €	- €	
SPA	- €	59,00 €	59,00 €	
Sous-total	9 957,50 €	8 000,00 €	7 565,00 €	

*** montant versé par Amiens métropole en compensation de l'entretien des 2 terrains réalisé par les dirigeants du club de football (tontes des terrains, mise en place des engrais, réalisation des traçages et maintenance des installations)

Monsieur le Maire explique également que le comité des fêtes a reçu beaucoup de dons en 2021 afin de pouvoir organiser les manifestations de 2022.

Certains montants ont été également réajustés en fonction de l'activité des différentes associations, de la période Covid et des montants que la Commune de Pont-Noyelle donne aux associations intercommunales.

8. Préparation du budget 2022

Monsieur le Maire présente ensuite le compte administratif provisoire qui sera voté lors de la prochaine réunion du conseil municipal (le vote du budget devra se faire avant le 15 avril)

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que le budget d'une commune se divise en 2 parties : le fonctionnement et l'investissement

Monsieur le Maire alerte les conseillers municipaux sur le montant des charges plus importantes en 2020 et 2021. Les dépenses supplémentaires de fonctionnement s'expliquent par différentes actions réalisées depuis presque deux ans :

- Emploi d'un jeune en parcours emploi compétence pour compenser l'absence de Monsieur FLOURY
- La mise en sécurité des bâtiments communaux et équipements de la commune
- L'achat de matériel pour les employés municipaux
- L'acquisition de petits matériels pour assurer le bon fonctionnement de la collectivité.

Monsieur le Maire présente ensuite un tableau récapitulatif des recettes de fonctionnement de la commune depuis 2019.

On notera qu'en 2021, des recettes supplémentaires sont venues s'ajouter au budget :

- Remboursement par Amiens métropole (entretien des espaces verts sur les routes d'intérêts communautaires)
- Remboursement d'une partie du salaire de Monsieur FLOURY par CIGAC
- La taxe à l'hectare (2 années)

Il rappelle également que la commune perçoit de moins en moins de recettes de l'État pour le budget de fonctionnement. Dans le tableau ci-dessous on s'aperçoit que les recettes de fonctionnement se réduisent d'année en année :

RESSOURCES FISCALES de la Commune de QUERRIEU

	Contibution Taxe Habitation	Dotation forfaitaire ***	DSR **	DGF totale	Dotation nationale de péréquation (DNP)	Attribution de compensation EPCI	RECETTES DE FONCTIONNEMENT QUERRIEU	PERTES DE RECETTES FISCALES
2013				130 626,00 €				
2014		89 461,00 €						
2015		81 958,00 €						
2016		74 608,00 €						
2017		72 061,00 €						
2018		72 061,00 €	14 118,00 €		23 677,00 €			
2019		72 129,00 €	13 321,00 €	102 761,00 €	8 360,00 €	5 578,00 €	196 571,00 €	
2020		68 985,00 €	12 668,00 €	81 653,00 €	- €	5 578,00 €	163 306,00 €	- 33 265,00 €
2021	- 17 991,00 €	65 926,00 €	11 996,00 €	77 922,00 €	- €	15 918,00 €	137 853,00 €	- 25 453,00 €
2022	- 19 028,00 €	- €	- €	- €	- €	15 918,00 €	34 946,00 €	- 34 946,00 €
								- 93 664,00 €

Devant cette perte de recette, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier le taux d'imposition sur les propriétés bâties et non bâties. Selon les archives, les taux n'ont pas été modifiés depuis 2014 malgré les pertes de recettes de la commune.

Dans le tableau ci-dessous on constate que Querrieu est encore malgré la modification des taux en dessous des communes voisines :

	Taxe foncière sur les propriétés bâties			Taxe foncière sur les propriétés non-bâties
	Taux communal	Taux départemen	Taux tota	Taux communal
Vecquemont	11,60	25,50	37,10	30,50
Bertangles	15,10	25,50	40,60	35,50
Fréchencourt	15,70	25,50	41,20	39,50
Coisy	16,30	25,50	41,80	34,50
Saint Vaast en chaussee	16,50	25,50	42,00	42,80
Saint Gratien	18,30	25,50	43,80	40,40
Cardonnette	19,00	25,50	44,50	45,20
Pont Noyelle	20,70	25,50	46,20	41,61
Poulainville	21,00	25,50	46,50	40,60
Querrieu (avec +5%)	22,40	25,50	47,90	40,30
Daours	24,79	25,50	50,29	30,80
Corbie	24,80	25,50	50,30	48,90
Allonville	24,80	25,50	50,30	53,00
Rainneville	25,50	25,50	51,00	38,50
Fouilloy	25,60	25,50	51,10	46,00
Bussy-les-daours	26,00	25,50	51,50	41,90
Vaux en Amiensois	26,60	25,50	52,10	47,00
Amiens	27,70	25,50	53,20	15,50
Rivery	28,10	25,50	53,60	57,50
Camon	30,30	25,50	55,80	65,70

Budget d'investissement :

Monsieur le Maire présente ensuite le budget final de l'année 2021.

Ce budget est indépendant du budget de fonctionnement et ne concerne que les travaux d'investissement réalisés grâce aux subventions.

Monsieur le Maire, explique au conseil municipal que la commune a comblé en 1 année le déficit antérieur de - 188 100.22 euros et dégagé également un excédent de 63 635.18 euros.

BUDGET 2021	RESULTAT EXERCICE 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION PAR OPERATION D'ODRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	- 188 100,22 €	- €	251 735,40 €		63 635,18 €
Fonctionnement	329 047,10 €	- 188 100,22 €	- 15 241,96 €	4 872,52 €	130 577,44 €
TOTAL	140 946,88 €	- 188 100,22 €	236 493,44 €	4 872,52 €	194 212,62 €

Monsieur le Maire présente également le budget prévisionnel d'investissement en cours d'élaboration pour 2022 qui sera une année marquée par la transition car de nombreux travaux n'ont pas été régularisés en 2021.

On notera que dans ce budget prévisionnel les recettes d'investissement sont en excédent par rapport aux dépenses d'investissement.

Dépenses:	Montant HT	TVA	Montant TTC	Recettes	Montant Global	Coût réel
Travaux de voiries						
Rénovation des ABRIS DE BUS	2 800,00 €	560,00 €	3 360,00 €			
Sous total	2 800,00 €	560,00 €	3 360,00 €	Sous total subventions	- €	
Batiments communaux						
ATELIERS Municipaux (2ème acompte - reste à réaliser de 2021)	13 779,55 €	2 755,91 €	16 535,46 €	Subvention DEIR (reste à percevoir 2021) 70% du montant	17 416,70 €	
ATELIERS Municipaux (2ème acompte - reste à réaliser de 2021)	18 205,51 €	3 641,10 €	21 846,61 €	Subvention DEIR (reste à percevoir 2021)	22 332,72 €	
ATELIERS Municipaux (2ème acompte - reste à réaliser de 2021)	- €	- €	19 492,02 €	Subventions DSIL / DEIR solde pour radiateurs maïlle	5 284,00 €	reste à percevoir
INSTALLATION D'UN EQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES CLOTURE DU CIMETIERE (travaux préparatoires et reprise du lottoir)	12 701,00 €	2 540,20 €	15 241,20 €	SUBVENTION DE LA D.E.T.R. 30% (dossier en cours d'instruction)	3 810,30 €	
Sous total	28 106,00 €	5 621,20 €	33 727,20 €	SUBVENTION DEIR 35% dossier accordé - sécurisation du cimetière	9 837,10 €	
	72 792,06 €	14 558,41 €	106 842,49 €	Sous total subventions	58 740,82 €	
Budget Aménagement Marais (2ème phase)						
PLAQUES THEMATIQUES PUPITRES PCE 30 X 20 PAYSAGE	7 432,00 €	1 486,40 €	8 918,40 €	Région Hauts-de-France (subventions 2020) 1170 euros à percevoir	1 170,00 €	reste à percevoir
JEUX POUR ENFANTS - QUAIJCIE	14 026,37 €	2 805,27 €	16 831,64 €	Département de la Somme - équipements sportifs 35% (reste à percevoir)	20 286,00 €	
MOBIER URBAIN - Hahn France	2 841,77 €	568,35 €	3 410,12 €	Dossier département (35%) Département (reste à percevoir 2021)	20 286,00 €	
SARL DESCAMPS - TERRAIN DE PETANQUE	4 265,46 €	853,09 €	5 118,55 €	Dossier département (40%) en cours d'acceptation	4 356,00 €	
MOBIER URBAIN - Hahn France	2 256,70 €	451,34 €	2 708,04 €	Conseil régional (subventions arbres)	3 626,78 €	
Sous total	30 822,30 €	6 164,46 €	36 986,76 €	Sous total subventions	49 724,78 €	
Travaux d'ENFOUILLEMENT DES BESEAUX						
FDE 80 - Fin des travaux 2021	53 055,00 €	- €	53 055,00 €	*** fin des travaux 2021 - montant définitif à vérifier selon facture FDE		
FDE 80 remplacement des LEDS domaine public + église	32 348,00 €	- €	32 348,00 €	*** fin des travaux 2021		
Gegelec - branchement Fae du Bois-Gailhaut	1 000,00 €	200,00 €	1 200,00 €	*** fin des travaux 2021		
Rénovation de l'éclairage public - PPI Amiens métropole	4 530,00 €	- €	4 530,00 €	convention remboursement - PPI Amiens métropole	20 469,60 €	
Raccordements rue du bois gailhaut	5 821,20 €	- €	5 821,20 €			
Sous total	96 754,20 €	200,00 €	96 954,20 €	Sous total subventions	20 469,60 €	
				IC TVA (2020)	40 000,00 €	montant
				TAXE AMENAGEMENT	- €	montant
Achat du terrain Route Nationale 0018 - 0016	31 883,00 €	8 500,00 €	40 383,00 €	Vente du lotissement	85 000,00 €	
Achat du terrain Route Nationale 0019	19 507,00 €	6 500,00 €	26 007,00 €	Excédent investissement 2021 - REPORT 2022	63 635,18 €	
Montant total INVESTISSEMENT 2022	254 558,56 €	36 482,87 €	310 533,45 €	MONDANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022	317 570,38 €	

Après délibération, le conseil municipal vote (9 pour, 5 contre et 1 abstention) pour la modification des taux d'imposition :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 22.40%
(Exemple : sur une taxe foncière de 955 euros, celle-ci sera en 2022 de 1002.75 euros soit 47.75 euros (-4 euros/mois)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 40.30%